

RÈGLES IMPORTANTES A RESPECTER DANS LES SÉANCES AU TERRAIN

- Les archers ne peuvent accéder au terrain que sous le contrôle d'un Responsable de Pas de Tir, dans les horaires du planning, ou bien qu'il aura précisé sur un appel What'sApp. L'heure de fin de séance est en particulier à respecter (fermeture du terrain, départ du responsable), qu'il s'agisse du planning ou de contraintes (météo par exemple) décidées par le responsable.
- Chaque cible est équipée de blasons suivant les distances et armes. Si besoin, il est normal que deux archers se partagent la même cible. Trois n'étant pas possible du fait de la faible distance entre les cibles, en cas de besoin, un rythme AB-CD devra être appliqué.
- Les blasons usés à jeter devront être emmenés et jetés dans la poubelle jaune du parking (ou autre..), et non mis dans la poubelle noire du terrain.
- Il est interdit d'utiliser les cibles en mousse avec des arcs de puissance supérieure à 20 Livres.
- La circulation automobile ou motorisée (y compris les vélos électriques!) le long du terrain de BMX doit se faire **AU PAS** (des enfants en BMX peuvent surgir...)
- Le portail d'accès aux pistes de BMX doit être remis dans l'état ou vous l'avez trouvé (fermé ou ½ fermé).
- Pour les responsables de Pas de Tir : **Interdit de s'entraîner seul.**
- **Malgré la présence d'un cirque, le terrain sera accessible – si le passage nous est réservé comme les fois précédentes - la semaine du 6 au 09 avril par contre inaccessible le week-end du 10 au 12 Avril.**